

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 20087

présenté par

Mme Tiegna, M. Abad, Mme Liliana Tanguy, M. Haury, M. Ledoux, M. Belhaddad, M. Vojetta,
Mme Pitollat, Mme Jacqueline Maquet et Mme Piron

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.